

tions entrant en prison, que ces passeurs du droit ne développent pas un discours de contestation de l'administration pénitentiaire mais rendent « acceptables les réglementations et contraintes internes, dans une logique conciliatrice qui rend possible l'exercice de leur activité » (p. 233).

Dans l'ultime chapitre du livre, la sociologue s'intéresse aux sorties de prison, en s'arrêtant sur les aménagements des peines et les juges d'application des peines (JAP). À rebours de « l'opinion publique » et de certains hommes politiques, elle montre que se développe, au sein de l'administration pénitentiaire, un « sens commun favorable à l'aménagement » de peine (p. 238). Celui-ci semble, toutefois, parfois mis à mal. Les JAP, avocats, procureurs et membres de l'administration pénitentiaire intervenant lors des « audiences de chambre du conseil », où se décide l'aménagement des peines, obéissent en effet à des logiques professionnelles concurrentes. L'analyse de ces audiences et de leur préparation permet à Y. Bouagga de saisir le travail de sélection et d'identification des « cas aménageables » (p. 245). Une fois encore, la responsabilisation du détenu joue à plein et ces dispositifs ne bénéficient qu'à ceux dotés de ressources particulières.

Le livre refermé, deux remarques s'imposent. L'analyse aurait d'abord gagné à replacer davantage les professionnels dans leurs champs respectifs. On en sait peu en effet (ou pas assez) sur les JAP, les avocats exerçant le droit pénitentiaire et les substituts du procureur. Plus encore, le métier de greffier de la pénitentiaire, dont Y. Bouagga souligne à plusieurs reprises le rôle central, aurait mérité une attention particulière. La dimension « hors travail » manque également à l'analyse. Il aurait été intéressant de s'attarder sur les repas, les sorties réunissant l'ensemble des intervenants pénitentiaires : quels sont, lors de ces moments, leurs sujets de discussion ? Le droit est-il un sujet évoqué parmi d'autres, au même titre que la sécurité en maison d'arrêt ?

Ces deux remarques n'enlèvent rien à l'intérêt de l'ouvrage de Y. Bouagga, conjuguant une enquête ethnographique minutieuse et une stimulante analyse sociologique.

Jean-Philippe Tonneau

Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE), UMR 7363 CNRS et Université de Strasbourg, 5, allée du Général-Rouillois, CS 50008, 67083 Strasbourg Cedex, France

Adresse e-mail : tonneaujeanphilippe@yahoo.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.socotra.2016.09.005>

Revenir au service public ?, G. Jeannot, O. Coutard. La Documentation française, Paris (2015). 148 pp.

Dans cet ouvrage, Gilles Jeannot et Olivier Coutard, deux spécialistes des services en réseaux, traitent du retour en gestion publique de services préalablement privatisés. L'étude d'un tel objet paraît légitime puisque le phénomène, relativement récent, est resté jusqu'à présent en marge des débats scientifiques. Après les mouvements de privatisation qui ont touché les services publics à la fin des années 1980, on assiste en effet depuis quelques années à un retour en gestion publique de différents secteurs. Certes, l'ampleur de ce mouvement reste relativement modeste. Mais pour les auteurs, les quelques cas observables représentent une opportunité pour effectuer un bilan « des impacts des années de libéralisation » (p. 7) et « se poser la question de la pertinence d'un retour raisonné au service public en France et en Europe » (p. 11).

Le propos de l'ouvrage est organisé en six chapitres dans lesquels les auteurs brosent un tableau de l'évolution des services publics en réseaux, de leurs origines à nos jours, en se concentrant notamment sur les consommateurs (prix et qualité du service) et, dans une moindre mesure, sur les employés de ces services (conditions de travail). Dans le premier chapitre, les auteurs

définissent le service public comme « une offre de service en monopole par une organisation publique » (p. 16) et reviennent sur ses origines, détour nécessaire pour comprendre ses évolutions ultérieures. Dans le deuxième chapitre, ils esquissent trois modalités de remise en cause de ces services : la privatisation, testée en Angleterre, et qui consiste à « transférer au secteur privé les monopoles publics » (p. 47) ; la libéralisation, adoptée par la Commission européenne, impliquant la mise en concurrence d'un service qui était auparavant en situation de monopole ; la délégation, modèle développé en France, consistant à maintenir le service public tout en mettant sa gestion en concurrence pour une durée limitée.

Dans un second temps (chapitres 3 et 4), les auteurs dressent un bilan des mouvements de libéralisation et de privatisation des services publics et de leur impact sur les consommateurs, car « la remise en cause du service public s'est faite au nom de l'intérêt du consommateur final » (p. 71). D'une manière générale, ce bilan semble être plutôt négatif : stagnation ou augmentation des prix pour le consommateur final ; réduction des coûts de production et des investissements dans la recherche et le développement. Pire encore, des sondages d'opinion effectués auprès de la population à différentes périodes montrent que l'image des entreprises de services publics auprès des ménages tend à se dégrader suite à l'ouverture des marchés. Alors qu'ils en avaient auparavant une image rassurante liée à des emplois stables et à un service de qualité, les ménages ont peu à peu développé une défiance vis-à-vis de ces opérateurs et de leurs nouveaux concurrents, notamment en raison de leurs pratiques commerciales « agressives » (p. 103).

Les deux derniers chapitres sont consacrés à une réflexion sur le mouvement de retour en gestion publique. Au chapitre 5 les auteurs révèlent, sur la base de quelques cas emblématiques, différentes modalités de retour au public : volontariste pour le secteur de l'eau à Paris, forcé pour la Poste et instrumentalisé par la puissance publique comme un moyen de pression pour renégocier les contrats dans le cas des concessions d'autoroutes en France. Ils montrent également que ce processus est soutenu par un réseau d'acteurs (initiatives citoyennes, associations professionnelles) qui ont en commun de s'opposer aux politiques européennes de libéralisation, mais dont les configurations varient en fonction des secteurs et des pays concernés. Malgré l'aspect multiniveaux de ce processus, le niveau local semble occuper une place prépondérante dans la dynamique de retour au public.

En conclusion, G. Jeannot et O. Coutard affirment que même si la politique européenne de réforme des services publics a su prendre en compte les spécificités relatives aux secteurs et aux pays, ses artisans ont eu la faiblesse de croire en la supériorité de la concurrence au nom du consommateur final. Au contraire, les mouvements de retour au public amorcés au sein de différents secteurs ne semblent pas être simplement basés sur des principes idéologiques mais également sur une réalité économique et, au-delà, sur la confiance dans la prestation de service et la cohésion sociale, une base des services publics tels qu'ils avaient été conçus à leur origine.

Cet ouvrage présente une étude très convaincante des limites des politiques de libéralisation des services publics en réseau et une réflexion introductive intéressante sur la problématique du retour en gestion publique. De par sa forme et son contenu, il est accessible à un lectorat relativement large. Les auteurs puisent leurs exemples dans de nombreux secteurs d'activité (eau, énergie, services postaux, télécommunications, autoroutes, transports en commun, etc.), ce qui permet au lecteur d'obtenir une bonne vue d'ensemble des enjeux liés aux changements au sein de ces services. On peut cependant se demander s'il n'aurait pas été préférable de se concentrer sur les mêmes secteurs tout au long de l'ouvrage afin de pouvoir étudier leur évolution depuis leurs origines jusqu'à leur retour en gestion publique. Bien que traitant principalement du cas français, les auteurs ont enrichi leur réflexion en s'appuyant sur les expériences partagées au sein de différents pays européens. Enfin, en adoptant une perspective de long terme, G. Jeannot et

O. Coutard montrent qu'il reste difficile de comprendre le retour au public sans avoir au préalable appréhendé l'origine et la remise en cause des services publics. Ils s'attachent aussi à mettre en avant la variété des modes de privatisation et, par conséquent, des modes de retour en gestion publique. L'ampleur d'un tel objet traité en si peu de pages ne permet pas à l'ouvrage d'être d'une grande richesse empirique et peut laisser, à certains moments, le lecteur sur sa faim. Les interrogations qu'il laisse en suspens ouvrent cependant la voie à des recherches plus détaillées sur le processus de retour en gestion publique.

Thomas Blanchet

Nexus Institut für Kooperationsmanagement und interdisziplinäre Forschung,

Otto-Suhr-Allee 59, 10585 Berlin, Allemagne

Adresse e-mail : blanchet@nexusinstitut.de

<http://dx.doi.org/10.1016/j.socotra.2016.09.014>

Histoires d'enquêtes. Londres, Paris, Chicago (1880-1930), C. Topalov. Classiques Garnier, Paris (2015). 512 pp.

Christian Topalov rassemble dans ce livre ses comptes rendus d'enquêtes d'histoire de la sociologie sur trois projets intellectuels qui portaient sur les villes aux tournants des XIX^e et XX^e siècles. Il s'agit des projets de Charles Booth, avec sa vaste enquête sur la ville de Londres entreprise à partir de 1886, de Maurice Halbwachs sur Paris au début du XX^e siècle, et de Robert E. Park et Ernest W. Burgess sur Chicago à partir de 1924. Tous trois tournent autour d'une même question : comment la sociologie a-t-elle croisé la ville et les mouvements réformateurs (comme celui de la *Progressive Era* très actif à Chicago à la fin du XIX^e siècle, ou le mouvement philanthropique en Angleterre) ? L'ouvrage n'est pas que le simple rassemblement de comptes rendus d'enquêtes déjà parus dans diverses revues. Leur confrontation, organisée dans trois parties distinctes, illustre des façons différentes de faire des sciences sociales qui peuvent nous conduire à relativiser les normes de nos propres pratiques. De leur comparaison, C. Topalov dégage un schéma d'analyse des enquêtes de sciences sociales, qu'il formalise dans une longue introduction.

L'histoire des sciences sociales repose sur la nécessité de désencombrer les textes de toute la glose rédigée à leur sujet en s'interrogeant sur l'histoire des traditions qui ont informé notre approche des recherches de nos devanciers. L'ouvrage de C. Topalov ne satisfait pas, comme il le reconnaît lui-même, à ce premier objectif ; mais il a publié d'autres textes qui vont dans ce sens (Topalov, 2004). Il faut aussi replacer les textes et leurs auteurs dans l'ensemble des relations dans lesquelles ils sont eux-mêmes pris, c'est-à-dire voir avec qui les chercheurs conversent, avec qui ils échangent des arguments. C'est l'objet de la première partie du livre, dans laquelle Christian Topalov examine les relations respectives de Charles Booth, Maurice Halbwachs, Robert Park et Ernest Burgess. Si M. Halbwachs était plutôt un rat de bibliothèque, il restait engagé dans une conversation continue avec les autres durkheimiens et les socialistes normaliens. R.E. Park et E.W. Burgess étaient pris dans des relations multiples avec les réformateurs et travailleurs sociaux de Chicago, leurs collègues de l'Université de Chicago et leurs financeurs (en particulier ceux des fondations Rockefeller), et les autres sociologues de l'espace national de la sociologie américaine de cette époque. C. Topalov saisit ces conversations à l'occasion de trois événements auxquels ont participé R.E. Park et E.W. Burgess : une rencontre de travailleurs sociaux à Toronto en 1924, la création du Local Community Research Committee de l'Université de Chicago en 1923 et l'allocation de R.E. Park en 1924 pour la présidence de l'American Sociological Society.